

2018-6295
2019-01-17

THIRAM 80 % Concentré en poudre mouillable

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

GARANTIE : THIRAM80 %

N° D'HOMOLOGATION 18497 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

DANGER



POISON

CONTENU NET : 25 kg

Taminco US LLC.
A subsidiary of Eastman Chemical Company
200 S. Wilcox Drive
Kingsport, TN 37660
United States
1-423-229-2000

2018-6295

2019-01-17

MODE D'EMPLOI

Pour usage dans la fabrication d'un fongicide ou d'un répulsif à animaux homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* seulement.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES PERSONNES NON AUTORISÉES.

Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Irritant pour les yeux, le nez et la peau. Utiliser ce produit dans un endroit bien aéré. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Ne pas consommer de boissons alcoolisées immédiatement avant ou moins de 24 heures après avoir utilisé THIRAM 80% WP Concentré en poudre mouillable.

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ingestion d'alcool moins de 24 heures après le contact avec thiram peut causer des rougeurs, de la transpiration, des maux de tête et des nausées. En cas de réaction avec l'alcool, traiter comme une réaction disulfirame-alcool.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur les étendues d'eau. Ne pas contaminer les étendues d'eau pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

2018-6295

2019-01-17

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, des aliments du bétail, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale.

Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.